

GÉNOCIDE CAMBODGIEN UN PROCÈS QUI SE FAIT ATTENDRE

L'association Justice pour le Cambodge, fondée par trois avocats français, projette d'assister gratuitement les victimes des Khmers rouges lors d'un procès très attendu à Phnom Penh. A l'occasion du 30^e anniversaire du génocide cambodgien qui a fait entre 1,6 et 2 millions de victimes, le point avec l'un d'eux, M^r Julien Rivet.

ELLE. Qu'attend-on pour commencer le procès ?

JULIEN RIVET. On attend les fonds nécessaires, soit 56 millions de dollars, dont 13 millions pris en charge par le Cambodge. On peut espérer que ce procès se tiendra au premier semestre 2006.

ELLE. Les rescapés portent-ils plainte contre leurs bourreaux ?

J.R. Non. Le besoin de faire reconnaître leurs souffrances est grand mais, pour beaucoup, en France et au Cambodge, la peur continue de régner. Ils ont vécu l'insoutenable et se demandent comment on assurera leur sécurité pendant et après le procès.

ELLE. Que sont devenus les chefs Khmers rouges ?

J.R. Pol Pot est mort en 1998. Duch, le chef du terrible camp S-21, et le chef militaire Ta Mok, surnommé le boucher, sont les seuls à être détenus. Les autres, comme Khieu Samphan, ou encore la « tête pensante », Ieng Sary, vivent en résidence plus « protégée » que surveillée.

INTERVIEW DE CAROLINE LAURENT

Renseignements : Justice-pour-le-cambodge@club-internet.fr



Le 17 avril, au Trocadéro, hommage solennel aux victimes du génocide cambodgien.